

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00266

Numéro SIREN : 421 613 704

Nom ou dénomination : A.D.Y.S.

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001911

Désignation de l'entreprise : SASU A.D.Y.S.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 330 allée des Hêtres		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 2 1 6 1 3 7 0 4 0 0 0 3 8		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122020							
		N-1 31122019							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 447	15 373	74	374	
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AO					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	36 582	21 929	14 652	17 812	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	100		100	100
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
			Prêts	BF	BG				
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	6 186		6 186	6 031
TOTAL (II)		BJ	BK	58 315	37 302	21 012	24 317		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU	640 077	42 713	597 364	488 684	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	71 553		71 553	42 999	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	679 290		679 290	204 222	
		Autres créances (3)	BZ	CA	10 685		10 685	192 035	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG	777 013		777 013	614 675		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	9 875		9 875	9 638		
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 188 493	42 713	2 145 780	1 552 252		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 246 807	80 015	2 166 792	1 576 570		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	6 186	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise SASU A.D.Y.S.				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7 700.....)	DA	7 700	7 700	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 059	2 059	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	538 333	591 187	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	665 937	247 146	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	1 214 029
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	247 158	177 406	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	273 236	302 772	
	Dettes fiscales et sociales	DY	355 429	171 360	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	76 940	76 940	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	952 763	728 478
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	2 166 792	1 576 570
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	952 763	728 478
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et conformément à l'ensemble des règlements qui l'ont modifié depuis.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 166 792 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 760 257 euros** et un total **charges** de **4 094 319 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **665 937 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Bâtiments :20 à 50 ans en mode linéaire
Matériel et Outillage :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel roulant :4 à 5 ans en mode linéaire
Mobilier :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :5 à 10 ans en mode linéaire
Agencements et installations :10 à 20 ans en mode linéaire

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ADYS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 7 700 €

330, Allée des Hêtres
Les Bureaux de l'Etang BAT D
LIMONEST (Rhône)

421 613 704 RCS LYON
SIRET 421 613 704 00038

TEXTE DE LA RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS

SOMMIS ET APPROUVE PAR LES ASSOCIES LE 30 JUIN 2021

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 665 937,41 € en intégralité sur le poste « Autres Réserves ».

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été distribué, par action, les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes par action	Autres revenus	
31.12.2019	/		
31.12.2018	/		
31.12.2017	200 €		

